

Compte rendu CESCOT 16 septembre 2025

Ce qui suit concerne uniquement la partie « ateliers » de la séance.

2 thèmes ont été traités :

- Le vélo à l'école et sur le chemin de l'école
- Les modalités et organisations des prochaines séances du Cescot

Le vélo à l'école et sur le chemin de l'école

Etat des lieux



Image : Pro Vélo

Lors de la discussion, le vélo a été unanimement reconnu comme un moyen de déplacement particulièrement apprécié des enfants. Il est perçu comme un objet de plaisir, d'émancipation et de liberté. En plus de ces dimensions ludiques et affectives, le vélo constitue un excellent moyen de maintenir une bonne santé physique et de développer l'équilibre et la coordination.

Cependant, plusieurs points de vigilance ont été soulevés. La circulation routière autour des écoles est dense, notamment aux heures d'entrée et de sortie. Cette densité s'explique par la présence de nombreux véhicules motorisés, mais aussi par un trafic important de deux-roues, incluant des vélos et des trottinettes, utilisés tant par les enfants que par les adultes — parfois électriques. Ces usages croisés entraînent des différences de vitesse qui peuvent poser problème, notamment pour les plus jeunes usagers.



Du point de vue des parents, des efforts sont faits pour assurer la sécurité de leurs enfants, en les équipant de casques et de gilets de visibilité. Toutefois, il existe une incertitude sur le bon usage de ces équipements par les enfants une fois seuls dans la rue. Cela concerne par exemple le fait de bien attacher la jugulaire du casque ou de porter correctement le gilet.

Le personnel scolaire et parascolaire est également concerné par la pratique du vélo, notamment pour les trajets domicile-travail. Cela crée de nouveaux besoins, en particulier en matière d'accès à des douches ou à des locaux adaptés.

Par ailleurs, l'école, le parascolaire et le centre de jeunes organisent régulièrement des activités ou des sorties à vélo. Ces moments sont importants pour initier les enfants à la mobilité douce et développer leurs compétences. Dès le préscolaire, des jeux d'équilibre et l'utilisation de jouets roulants permettent de commencer cet apprentissage. Mais les compétences nécessaires pour circuler en toute sécurité dans un environnement urbain sont complexes et nécessitent un accompagnement progressif.

Enfin, la question du vol et de la détérioration des vélos a été abordée. Si certains actes relèvent de la malveillance, beaucoup de dommages semblent liés à une trop forte concentration de vélos dans les abris, ce qui rend difficile leur protection ou leur rangement correct.



Problème de gestion des vélos partagés à Shenzhen

Image: picture-alliance/Imaginechina/Z. Bixiong

En conclusion, le vélo représente une opportunité à valoriser pour encourager la mobilité active dès le plus jeune âge. Toutefois, cette pratique doit être accompagnée, sécurisée et soutenue.

Perspectives

Plusieurs pistes d'action ont émergé au cours des échanges, avec pour objectif commun de promouvoir la pratique du vélo en toute sécurité, en particulier autour des établissements scolaires.

Actions relevant du CESCOT

Le CESCOT peut d'ores et déjà s'impliquer dans l'organisation d'événements destinés à sensibiliser et encourager l'usage du vélo. Parmi les idées retenues :

- Des journées de promotion du vélo, ouvertes à toutes et tous, pour valoriser la pratique et ses bienfaits, tout en créant une dynamique positive autour de la mobilité active.

- Des actions de sensibilisation à la sécurité routière, adaptées aux différents âges, pour rappeler l'importance du port du casque, de la visibilité et du respect des règles de circulation.

- L'invitation d'un·e cycliste d'élite pour une conférence destinée aux adolescent·es et aux adultes. Ce moment à la fois attractif et inspirant pourrait servir de levier pour aborder des messages de prévention, notamment en matière d'équipement de sécurité et de comportements responsables.

- La mise en place d'ateliers de réparation de vélos, très bien accueillie par les participants. Ces ateliers pourraient non seulement aider les familles à entretenir leur matériel, mais aussi transmettre des compétences pratiques, en particulier aux jeunes.

Il est convenu que l'APEJ s'attelle à l'organisation d'une conférence inspirante sur le thème du vélo.

Recommandations à relayer aux municipalités

Certaines propositions dépassent le champ d'action direct du CESCOT mais ont été jugées importantes à transmettre aux autorités compétentes, notamment les municipalités. C'est le cas de la question de la vitesse de circulation autour des écoles.

Les participants ont exprimé leur intérêt pour l'instauration de zones 30 limitées aux horaires d'entrée et de sortie des élèves. Une telle mesure permettrait de renforcer la sécurité des enfants aux abords des établissements tout en conservant une certaine souplesse pour le reste de la journée.

Perspectives pour les prochaines séances

Conformément au cadre légal, au moins trois séances annuelles de Cescot doivent être organisées. Les participant·es ont partagé plusieurs préférences et propositions concernant leur organisation.

- Un début de séance à 19h convient à la majorité. Il a cependant été souligné qu'il serait utile de connaître à l'avance l'heure de fin, afin de permettre à chacun·e de s'organiser au mieux (19h-21h).
- Le lieu de la Baraka est apprécié, mais l'idée d'organiser une prochaine rencontre dans le nouveau bâtiment de la piscine-patinoire a suscité un certain intérêt.
- Une animation de type « ateliers collaboratifs » est à privilégier.
- La possibilité de partager une collation pendant la séance a été appréciée, car elle favorise une atmosphère conviviale et détendue, propice aux échanges.

Au-delà des aspects logistiques, les participant·es ont commencé à esquisser les thématiques à aborder lors des prochaines rencontres.

La question du calendrier scolaire et des modalités de mise en congé des élèves doit être traité.

Une autre thématique qui se dégage est celle de l'usage des téléphones portables et autres objets connectés durant la pause de midi, tant au primaire qu'au secondaire. Ce sujet, complexe et sensible, demanderait à être traité en plusieurs sous-thèmes afin d'en explorer les différents aspects.

Il est rappelé que les thématiques abordées dans le cadre du Cescot doivent permettre de répondre à des interrogations, des besoins émergents de l'ensemble des quatre quarts représentés au sein de l'Assemblée et de manière équitable.